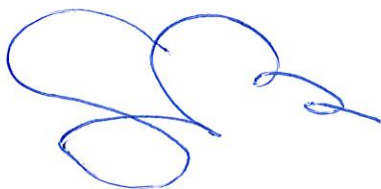


# AVIS PUBLIC MRC DE LOTBINIÈRE

AVIS PUBLIC EST, par la présente, donné par le soussigné, directeur général, que la Municipalité Régionale de Comté de Lotbinière, a adopté lors de l'assemblée du conseil du 12 septembre 2018, le règlement 283-2018 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Lotbinière, afin d'ajouter et modifier des affectations agricoles (îlots) déstructurés. Il vise aussi à ajouter les toitures souples permanentes sur fosses à lisier, comme facteur atténuant des odeurs.

Fait et donné à Sainte-Croix, ce 13 septembre 2018.



Stéphane Bergeron  
**Directeur général**

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, directeur général, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public le 13 septembre 2018 aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 13 septembre 2018.



Stéphane Bergeron  
**Directeur général**